

### *Culture, institution et savoir* de André Turmel (dir.) (Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval (CEFAN), 1996, 226 p.)

Paul Dubé

Number 8, 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1004870ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1004870ar>

[See table of contents](#)

#### Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa  
Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF)

#### ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

#### Cite this review

Dubé, P. (1998). Review of [*Culture, institution et savoir* de André Turmel (dir.) (Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval (CEFAN), 1996, 226 p.)]. *Francophonies d'Amérique*, (8), 217–221. <https://doi.org/10.7202/1004870ar>

# CULTURE, INSTITUTION ET SAVOIR

de ANDRÉ TURMEL (dir.)

(Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval (CEFAN), 1996, 226 p.)

Paul Dubé

Université de l'Alberta (Edmonton)

Résultat d'un sixième séminaire de la CEFAN, cet ouvrage collectif annonce d'entrée de jeu son objectif : « amorcer », mais surtout « systématiser une réflexion générale sur la transformation de la culture en regard de la donne institutionnelle », culture conçue ici comme « mode d'intelligibilité du réel et du monde », en tandem avec le « concept carrefour » qu'est l'institution considérée comme « essentielle à la durée et à la permanence des sociétés dans l'espace-temps » (p. IX).

Un regard rapide à la table des matières en fin de volume identifie ces institutions sur lesquelles porteront les réflexions et les analyses des douze collaborateurs : l'université, la science de l'éducation, la famille, le musée, la bibliothèque, deux institutions médicales — la quarantaine et la prévention —, ainsi que le droit civil, toutes étudiées suivant la « proposition principale » qui oriente la réflexion, à savoir que « l'institution est porteuse de culture et même davantage productrice de culture » (p. IX), ou encore, comme on le dit plus loin dans la présentation, la culture « se matérialise dans des institutions » (p. IX).

Dans un premier chapitre intitulé « Le retour du concept d'institution », André Turmel (aussi directeur de l'ouvrage) lance la réflexion : il définit le concept d'institution (distinction de l'usage courant d'abord) et le compare aux deux autres concepts d'un ensemble triadique — institution-organisation-établissement —, des concepts qui baignent dans une certaine confusion, même chez les initiés de la réflexion sociologique/universitaire. Cette confusion mène aussi selon lui à des oppositions binaires, dichotomiques et manichéennes. Il montre comment une définition claire des sens et des rapports des trois termes du triptyque permet « de sortir des impasses de la dichotomie » (p. 9) et « donne les moyens de construire théoriquement et les concepts de la triade et les rapports que chacun entretient avec les autres » (p. 23).

Turmel rattache ensuite l'institution à son environnement — au « contexte institutionnel » (p. 10) — dont l'importante « rationalisation » (sens wébérien) qui structure la vie quotidienne et lui donne une « symbolique » à « efficience certaine » dans nos sociétés. L'auteur marque ensuite l'importance du « rituel » dans l'institution et termine ce premier chapitre sur une discussion des

rapports entre connaissance et institution où il signale la part fondamentale de cette dernière dans le façonnage du savoir (cadres, légitimation, etc.). Cet excellent chapitre met en situation des concepts clefs pour l'intelligence des suivants et reste en quelque sorte la référence ultime du livre à propos de ces concepts, même si ailleurs on peut les remettre en question.

C'est d'ailleurs ce qui se produit au deuxième chapitre, où l'historien André Ségal se penche sur l'institution de l'université (« L'université ou le savoir comme enjeu social »). À partir d'une conception de l'institution qui refuse les distinctions triadiques de Turmel (dont les thèses sont ici critiquées sur un ton qui laisse entendre tout un sous-texte dynamique dans les échanges entre intellectuels et intellectuelles), Ségal pose « la mission sociale spécifique de l'université » (p. 32) suivant une logique de devoirs qui nous semble transcender le pertinent « contexte institutionnel » dont parlait Turmel plus haut. Pour Ségal, « [...] recherches, [...] enseignements, [...] débats critiques de l'université sont déterminés par le bien commun », [...] mais « ce bien commun ne doit pas être imposé » (p. 32). Cela le mène à caractériser le « savoir critique » (p. 34) comme étant ce qui est « authentiquement universitaire ». Il termine sa réflexion sur une discussion de la « liberté universitaire », dans laquelle il constate l'étiollement de l'autonomie de l'institution et de la liberté académique au cours des deux dernières décennies dans les nouveaux rapports entre l'État et l'université, celle-ci se trouvant prise dans les rets de la « rentabilité marchande » et de la place que prend maintenant l'entreprise. Pour l'auteur, la « véritable université » saura résister en s'adaptant, peut-être en créant dans l'avenir une nouvelle structure aux « formes imprévisibles » (p. 40). Une dernière interrogation de l'auteur porte sur la problématique d'une « université spécifique de l'Amérique du Nord francophone ».

Le chapitre suivant, signé Guy Rocher, reprend le même thème de l'université, sous l'angle de l'« évolution de l'institution régulatrice de la recherche ». Une longue expérience de la recherche a permis à l'auteur de vivre la transformation de l'institution: de très peu régulée qu'elle était, elle est devenue celle qu'on connaît aujourd'hui — une institution où la « pertinence sociale » sert maintenant de critère d'affectation des fonds publics et où la subvention obtenue sert à son tour à évaluer l'importance professionnelle du chercheur, devenu producteur, évalué à tous les tournants; et ainsi de suite pour l'ensemble de l'institution prise dans cette nouvelle logique. Tout cela mène à une valeur dominante: l'excellence devenue idéologie, qui définit la mesure de toutes choses universitaires, établit des hiérarchies, ensuite des critères fondés sur les priorités, la pertinence, le partenariat, et aboutit au « durcissement de l'institution par l'inflation régulatrice » (p. 54).

Le chapitre 5, qui traite « de l'école normale aux facultés des sciences de l'éducation », dessine par son sous-titre, « De la vocation à la profession », la « mutation culturelle » qui a transformé la formation des enseignants et des enseignantes. L'auteure nous fait l'historique du passage de la pédagogie traditionnelle du début du siècle, où les maîtres avaient une « mission divine »

et devaient servir de « modèle » au comportement des élèves, à une pédagogie alliée au développement psychologique de l'enfant, visant de bonnes habitudes intellectuelles, un esprit d'observation, le développement de la personnalité. Elle va jusqu'à la réforme de 1953, qui consacre l'évolution décisive qui a permis au modèle d'aujourd'hui de prendre forme. Les mots capital humain, modernisation, système, cohérence, efficacité y trouvent maintenant une place de marque, mais c'est un système « où la pédagogie est devenue une science de l'enseignement et s'est affranchie de la matière à enseigner » (p. 66).

Jacques Henripin nous parle au chapitre suivant de l'« effritement de l'institution familiale au Québec » : il pose d'abord le postulat que la famille est « nécessaire à la survie de toute société », puis constate qu'elle présente au Québec « de sérieux signes de défaillance » (p. 71). En Occident, depuis 1970 environ, le mariage est de plus en plus remplacé par l'union libre, plus fragile que le mariage déjà fragile (comme le démontrent le taux de divorce et l'augmentation de la monoparentalité) ; or tout cela débouche sur la logique d'un affaiblissement sérieux de la fécondité. Et voilà une société qui ne se renouvelle pas, situation qui risque d'être désastreuse pour le Québec, où les chiffres sont presque alarmants. Henripin détermine les causes de cette « désinstitutionnalisation familiale » (p. 78) et propose quelques perspectives d'avenir pour améliorer la situation et peut-être même développer une nouvelle conscience sociale.

Dans son article sur « Les savoirs de la contagion : la peste et l'institution de la quarantaine » qui a pour objectif d'étudier « l'institution comme réceptacle symbolique de divers courants culturels générant une matrice sociale qui donne un sens aux conduites des acteurs », Gérard Fabre décrit comment l'institution naît ici d'une dialectique entre croyances populaires et savoir médical. Partant des exemples de la peste et du lazaret, il montre comment « l'institution sanitaire se fonde sur l'expérience, revisitée et habilitée ultérieurement par les savoirs médicaux » (p. 101), et comment même le discours médical reste fortement entaché de politique.

Dans le chapitre sur la « prévention » des maladies dans le Québec de l'entre-deux-guerres, le sous-titre « Entre traditions et modernité » place l'analyse de Francine Saillant dans la foulée du précédent. L'auteure dit poser un « regard critique sur la prévention comme institution » (p. 108) ; à cette fin, elle montre en premier lieu « l'existence d'une perspective populaire » issue des traditions et décrit ensuite la façon dont ces conceptions populaires sont d'abord « ridiculisées ou niées » par les médecins qui les remplacent par des conceptions savantes de la médecine et de l'hygiène. Elle souligne cependant que des « vulgarisateurs de l'hygiène » (qui publient dans des ouvrages traitant de la santé, des maladies, des soins, etc.) privilégient plutôt « l'intériorisation de normes visant à contrôler les comportements et les habitudes de vie » (p. 109). Encore une fois, la politique et l'idéologie s'y taillent une place prépondérante.

Les deux chapitres sur « le musée en tant qu'institution » et l'institution qu'est le Musée du Québec définissent dans leur sous-titre l'orientation de leur analyse respective. Le premier, « De l'étatisme au populisme démocratique » de Raymond Montpetit, trace un portrait englobant des diverses fonctions du musée aujourd'hui et aussi au cours de son évolution. Il montre encore une fois comment l'institution muséale est alliée aux valeurs de son époque et reste une « représentation des idéaux sociaux consensuels » (p. 146). La « mémoire vivante » qu'est le Musée du Québec explore justement, par le regard de son directeur général John Porter, comment ce lieu de conservation des témoins du passé est dans les faits une « réalité changeante » dont les « priorités [...] sont perméables à celles de la société où elle est enracinée ». D'après l'auteur, « la mémoire s'y enrichit, s'y réinvente ou s'y adapte » (p. 151). Bel exposé de l'évolution, des changeantes missions, de la souplesse dans l'adaptation, des difficultés et des défis pour l'avenir.

L'historique de « La bibliothèque au Québec, une institution culturelle au cœur des débats sociaux », de Marcel Lajeunesse, est le chapitre le plus court, comme si la faiblesse de cette institution québécoise comparativement aux autres pays occidentaux, dont le Canada, l'imposait. On connaît l'effort du clergé canadien-français pour contrôler le marché et la diffusion du livre, alerter la population à son danger, le dévaloriser. De Bourget à Bruchési, statistiques, discours cléricaux, etc., tout y est pour prouver qu'on pouvait à une époque former avocats, notaires, médecins, dentistes, sans l'aide de livres.

Dans « Entre deux utopies », un chapitre qui pourrait s'intituler « De la propriété à l'accès », Jean-Pierre Côté se concentre sur la « bibliothèque virtuelle » et fait d'emblée le point sur les difficultés financières des bibliothèques universitaires actuelles. Il signale « la fin de l'autarcie documentaire et l'inauguration du règne de l'interdépendance » (p. 182). Selon lui, nous entrons dans l'ère du « développement de l'accès aux sources d'information et de documentation », la bibliothèque universitaire étant appelée à devenir le plus rapide véhicule sur l'autoroute de l'information. L'auteur nous livre un chapitre fort savant, qui expose en détail les grands paramètres de la bibliothèque de l'avenir, les défis qui nous attendent, l'organisation qu'il faut mettre en place, les problématiques sur lesquelles on doit se pencher, dont certaines questions éthiques fort pertinentes dans le contexte.

Le dernier chapitre sur l'« institution du droit civil chez les Canadiens français » définit ce droit comme institution, son rôle comme « agent régulateur de la vie sociale » et comme « symbole identitaire » (p. 204). Bien que codifié, le droit reste le produit d'une culture et, comme la culture, il change à l'instar de la société qui s'y exprime. Le droit civil a changé, de sorte qu'il se rapproche maintenant de la *common law* et qu'il se trouve aujourd'hui presque supplanté par la nouvelle Charte canadienne des droits et libertés. Tommy Tremblay fait l'historique de ce processus de transformation du droit civil qui, malgré une perte d'efficacité réelle, possède et maintient une véritable charge symbolique. Car, il faut le dire, « ce qui est vrai dans la sphère de

la culture n'est pas tant ce qui est que ce qui est cru. C'est encore ici une question de représentation. L'institution du droit n'y échappe pas» (p. 223).

\* \* \*

En somme, *Culture, institution et savoir* se présente dans une belle composition graphique, avec une parfaite lisibilité (dépourvu d'un vocabulaire jargonisant) pour spécialistes et profanes qui y trouveront chacun matière et mesure à leur intérêt relatif à ces phénomènes si déterminants dans nos vies. On y apprend aussi l'étendue de l'emprise du politique et de l'idéologique, et comment tous ces actants sociaux vivent en symbiose et dialectiquement.